



Charte du Réseau d'accompagnant·es à l'enseignement dehors

Le FRENE soutient et développe des actions en faveur de l'éducation dans et avec la nature pour toutes et tous. Il a impulsé et porté la recherche-action participative *Grandir avec la nature* (2016-2023) visant à caractériser et développer l'enseignement primaire dans et avec la nature.

Suite à de nombreuses interpellations d'accompagnant·es souhaitant rejoindre le réseau de formateur·ices à l'enseignement dehors, nous avons pris la décision d'ouvrir un réseau d'accompagnant·es afin de répondre au besoin d'échanges de pratiques et de partage d'outils et ressources pour soutenir les professionnel·les dans la mise en œuvre de l'enseignement dehors.

Cette charte a pour objectifs de baliser les grands contours de l'accompagnement à l'enseignement dehors, ainsi que les principes et les valeurs qui sous-tendent ce rôle, afin d'en assurer la qualité et de clarifier les engagements du FRENE et de son réseau d'accompagnant·es.

Les fondamentaux de l'accompagnement dehors

L'enseignement dehors revêt une pluralité de pratiques. Pour le qualifier, les éléments suivants sont fondamentaux :

- L'enseignement dehors comme pratique régulière en plein air, à toutes les saisons, par tous les temps, dans un cadre garantissant la sécurité des élèves et favorisant le lien au vivant ;
- L'enseignement dehors s'ancre dans le milieu et le territoire pour créer des interactions riches avec le vivant ;
- L'objectif essentiel de cultiver un lien sensible entre les élèves et la nature ;
- Une pédagogie basée sur l'expérience et l'expérimentation du dehors, au service des apprentissages disciplinaires et du développement des compétences transversales ;
- La continuité éducative entre le dedans et le dehors ;
- La prise en compte de l'écoformation dans les processus d'apprentissage.



Principes pédagogiques de l'accompagnement à l'enseignement dehors

Le réseau d'accompagnant·es s'accorde sur un socle de principes pédagogiques communs :

- Proposer majoritairement des activités en contact avec la nature ;
- Établir des liens avec les acteurs du territoire de l'établissement ;
- Situer les professionnel·les et les élèves au centre du dispositif et des apprentissages et s'adapter à leurs besoins et contextes ;
- Mobiliser et alterner des approches pédagogiques et favoriser les méthodes actives et participatives ;
- Veiller à l'équilibre et au rythme des activités (individuel/petit groupe/grand groupe, temps sensible/cognitif...) ;
- Proposer un cadre sécurisant, convivial et bienveillant ;
- Valoriser les connaissances et expériences des participant·es par des temps d'échange et de co-construction ;
- Favoriser la créativité et l'autonomie des enseignant·es dans la mise en œuvre de leurs projets ;
- Maintenir un dialogue régulier avec les acteurs locaux de l'éducation à l'environnement et à la nature ;
- Aider l'enseignant à la mise en place des situations d'apprentissage dehors, en lien avec le programme scolaire.

Engagement des accompagnant·es à l'enseignement dehors du FRENE

Les accompagnant·es s'engagent à :

- Respecter les principes de l'enseignement dehors et s'appuyer sur les ressources pédagogiques formalisées par le FRENE ;
- Contribuer à la veille pédagogique en partageant ressources, outils et retours d'expérience dans le dossier dédié ;
- Participer à la vie du réseau, avec une présence minimale à une réunion annuelle et la participation à des temps d'échange à distance ou en présentiel ;
- Être en lien avec les réseaux locaux d'éducation à l'environnement (Graine, Réseau départemental, autres).



Procédure et critères d'intégration au réseau d'accompagnant·es à l'enseignement dehors

Ce document s'adresse à toute personne souhaitant rejoindre le réseau d'accompagnant·es à l'enseignement dehors :

1. Envoyer un courrier présentant votre parcours, vos expériences, motivations et attentes, ainsi que votre CV aux adresses suivantes : l.fourny@frene.org et m.girault@frene.org.
2. Votre candidature sera examinée selon les critères suivants :
 - Avoir une pratique de l'enseignement dehors en tant qu'enseignant·e ou accompagnant·e ;
 - Adhérer au FRENE ;
 - Partager les principes fondamentaux énoncés dans cette charte.

Une fois votre candidature validée, vous serez référencé·e comme membre du réseau. Tout manquement aux principes de cette charte pourra entraîner l'exclusion du réseau.

J'ai pris connaissance de l'ensemble des attendus et je m'engage à les honorer.

